



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR LE MAINTIEN DU RATTACHEMENT AU PREMIER MINISTRE DE L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ

IVRY LE 12 AVRIL 2021

Le mandat du Président Jean-Louis Bianco et des dix personnalités qualifiées de l'Observatoire de la Laïcité s'est achevé dimanche soir.

En Commun ! salue le travail mené depuis huit ans par l'Observatoire de la Laïcité. Nous saluons particulièrement son indépendance, ainsi que les nombreuses recommandations toujours formulées dans une recherche de consensus et dans la juste et simple lecture de la loi.

L'Observatoire de la Laïcité assure également des actions de formation et d'information dans les établissements scolaires comme auprès des institutions ou des associations. Actions dont la qualité est reconnue, portées par une toute petite équipe de quatre personnes pour un budget annuel de 57 000 €.

Si l'Observatoire de la Laïcité doit renouveler sa gouvernance interne et évoluer afin de mener à bien ces différentes missions au service de la laïcité, En Commun ! appelle à la plus grande vigilance quant à la pérennité de cette instance.

La Ministre déléguée à la Citoyenneté a en effet tenu devant le Sénat, ce 31 mars, des propos qui nous interpellent actant la suppression de l'Observatoire de la Laïcité au profit d'un Haut Conseil rattaché au Ministère de l'Intérieur.

Nous rappelons que l'Observatoire de la Laïcité, organisme public, est rattaché aujourd'hui au Premier Ministre, garantie du caractère interministériel et universel de ses missions. Le supprimer au profit d'un Haut Conseil rattaché au seul Ministère de l'Intérieur, qui est également le Ministère des Cultes nous semble réducteur. En effet, son rôle, aujourd'hui, de conseil auprès du Gouvernement en serait inévitablement amoindri.



En Commun ! est convaincu que la diversité des profils composant l'actuel Observatoire de la Laïcité doit être conservée, gage de son indépendance. Aujourd'hui, il est composé, en plus de son Président et du Rapporteur général, Nicolas Cadène, de dix personnalités qualifiées, de parlementaires représentant la majorité et l'opposition et de représentants des différents ministères.

Aussi, En Commun ! appelle le Premier Ministre à renouveler sa composition, mais à maintenir dans sa forme actuelle cet organisme public fondamental pour la promotion de la Laïcité, tel que prévu par la loi de 1905 en lui donnant les moyens indispensables d'une action de formation encadrée, élargie et efficace.

Contacts :

- Philippe Hardouin, Président d'En Commun ! – 06 81 41 63 76
- Cécile Rilhac, Porte-parole d'En Commun ! – 07 86 33 26 09